

21 MAI 2025

L'APPEL AU LEADERSHIP CONTRE LES MNT

Reflexions sur l'avant projet

L'avant-projet de texte de déclaration politique pour la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2025 sur les MNT et la santé mentale présente de nombreux aspects positifs et fait écho à de nombreuses priorités énoncées dans l'Appel au leadership contre les MNT. Toutefois, des progrès restent à faire. Alors que les négociations sont sur le point de commencer, le moment est venu de mener un plaidoyer soutenu et ciblé afin de défendre les acquis et d'exiger des améliorations audacieuses et nécessaires.

ENGAGEMENT DES COMMUNAUTÉS

L'Appel au leadership contre les MNT émane de la société civile, notamment des personnes vivant avec des MNT ou des troubles de santé mentale.

- ▶ Bien que le texte reconnaisse que ces personnes peuvent apporter une expertise unique et qu'elles devraient être impliquées dans le processus, le projet ne contient pas de formulation qui formalise un engagement réellement inclusif à toutes les étapes du cycle politique, de la part de la société civile, des communautés et des personnes concernées ou vivant avec des MNT.
- ▶ En s'appuyant sur la Déclaration de Kigali relative à la jeunesse, nous souhaiterions également que les besoins spécifiques des enfants et des jeunes soient davantage reconnus, ainsi que l'importance d'assurer leur participation significative à tous les niveaux.



LE TEMPS DES LEADERS

SEMAINE D'ACTION MONDIALE SUR LES MNTs

18-25 SEPTEMBRE 2025

#LeadOnNCDs #ActOnNCDs



MOBILISER DES INVESTISSEMENTS

L'avant-projet de texte affirme la nécessité de mobiliser un financement durable, notamment par des mesures fiscales telles que les taxes sur la santé et la réduction des dépenses directes.



En augmentant les financements durables pour la santé, notamment en intégrant...



Des objectifs de financement spécifiques et mesurables pour les stratégies de lutte contre les MNT et;



En maximisant les bénéfices partagés des taxes santé et autres mesures fiscales



Partiellement pris en compte dans la version préliminaire



Pris en compte dans la version préliminaire

Partiellement pris en compte

Aucun objectif global de financement n'a été établi pour les MNT. Le texte inclut toutefois un objectif spécifique aux budgets de santé mentale et un indicateur de suivi de la protection financière.

Le texte inclut un objectif visant à augmenter les taxes sur le tabac, l'alcool et les boissons sucrées.

- ▶ Nous saluons l'indicateur de suivi fixé pour 2030, visant à ce qu'au moins 80 % des pays doivent avoir mis en place des politiques de protection financière pour les MNT et les troubles de santé mentale. Mais cet objectif pourrait être renforcé en spécifiant une couverture de 80 % de la population au sein de ces pays.
- ▶ Nous saluons l'engagement pris pour augmenter le pourcentage des budgets de santé publique consacrés aux soins de santé mentale, mais cela reste insuffisant. Nous avons également besoin d'en engagement à développer un objectif plus large et plus inclusif pour l'investissement dans les MNT, incluant la santé mentale et les maladies neurologiques.
- ▶ Le principal succès de l'Appel au leadership contre les MNT est l'objectif fixé pour 2030, visant à ce que 80 % des pays mettent en place des taxes sur le tabac, l'alcool et les boissons sucrées, conformément aux recommandations de l'OMS. **Il s'agit d'un objectif à fort impact qui doit être défendu:** il agit à la fois en termes de mobilisation des ressources nationales et comme l'une des mesures préventives les plus efficaces et les plus rentables.

POINT CLÉ (Soundbite)



Nous saluons la reconnaissance de la nécessité de mobiliser des financements.

L'augmentation des ressources est un début mais des actions concrètes doivent suivre. Le texte évoque l'argent, mais il manque encore d'engagements financiers clairs.



ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE

L'avant-projet de texte soutient les efforts visant à accélérer la mise en œuvre de politiques rentables (par exemple, certaines des mesures les plus efficaces), à renforcer les soins de santé primaires et à élargir l'accès aux médicaments et aux technologies.



Mettre en œuvre des politiques rentables visant à réduire l'exposition aux facteurs de risque des MNT.

Certains engagements pour agir sur les principaux facteurs de risque des MNT sont inclus. Cependant, aucun engagement n'a été pris pour adopter les dispositifs techniques et les plans d'action existants.



Intégrer des interventions de qualité contre les MNT dans des soins centrés sur la personne, ainsi que dans les prestations offertes par les régimes de couverture santé universelle.

Certaines interventions contre les MNT sont mises en avant dans le cadre du renforcement des soins de santé primaires, mais elles devraient s'inscrire dans un renforcement global du système de santé. De plus, la réalisation de la couverture santé universelle n'est pas mentionnée.



Élargir l'accès aux médicaments, aux technologies et aux ressources essentielles pour lutter contre les MNT.

Le texte appelle à « promouvoir un accès équitable, durable et abordable à des médicaments et technologies de santé de qualité garantie pour les MNT et les troubles de santé mentale ».

- ▶ Des engagements spécifiques ont été pris pour agir sur les principaux facteurs de risque des MNT, offrant une feuille de route claire pour progresser dans la prévention et la lutte contre les MNT (y compris l'indicateur de suivi pour 80 % des pays qui mettent en œuvre ou augmentent les taxes sur la santé mentionné précédemment). Cependant, certaines lacunes importantes subsistent, notamment un manque de précision concernant l'activité physique.
 - Le plus important est la nécessité d'engagements plus spécifiques sur la pollution de l'air et, par conséquent, sur la lutte contre son principal facteur, les combustibles fossiles. La pollution de l'air est le principal facteur environnemental de risque, responsable de 8 millions de décès chaque année, et a été reconnue dans la déclaration politique de 2018 comme le cinquième facteur de risque majeur. **Nous appelons à des engagements pour l'élaboration d'un dispositif technique d'intervention sur la qualité de l'air, à l'intégration d'engagements en matière de mesures fiscales sur les combustibles fossiles**, ainsi qu'à un indicateur de suivi pour 2030 visant à ce que 80 % des pays adoptent des normes de qualité de l'air conformes aux recommandations de l'OMS.
- ▶ Nous constatons un engagement fort à accélérer les progrès en matière de soins pour les MNT et pour la santé mentale, grâce à l'indicateur de suivi pour 2030 visant à ce que 80 % des établissements publics de soins de santé primaires disposent d'au moins 80 % des médicaments et technologies essentiels recommandés par l'OMS à des prix abordables.
- ▶ L'inclusion d'objectifs et d'engagements spécifiques concernant les principales MNT et la santé mentale contribuera à stimuler l'action sur la mortalité globale et à améliorer les résultats liés aux comorbidités.
 - Nous recommandons que l'intensification des efforts reste cohérente et transversale afin de garantir le renforcement des systèmes de santé et d'éviter la création de cloisonnements spécifiques à chaque maladie.
 - Nous recommandons de continuer à mettre l'accent sur les processus transversaux à renforcer, tels que la réglementation, l'évaluation des technologies de santé et les achats publics.

POINT CLÉ (Soundbite)



L'avant-projet de texte soutient les politiques, mais mentionne à peine la couverture santé universelle et ne comporte aucun engagement pour adopter les plans d'action existants. Nous n'avons pas seulement besoin de bonnes politiques, mais aussi d'actions concrètes qui suivent.



RESPONSABILITÉ

L'avant-projet de texte intègre des objectifs mondiaux ambitieux et des indicateurs spécifiques de suivi, mais manque de mécanismes concrets pour le suivi, le reporting ou le lien avec l'agenda post-2030.



En assurant un suivi régulier et un reporting auprès des citoyens et de la communauté mondiale sur un ensemble actualisé d'objectifs liés aux MNT, étendu jusqu'en 2030 et au-delà; et

Le texte inclut trois objectifs mondiaux prioritaires et cinq indicateurs de suivi, sans préciser comment ces objectifs seront contrôlés ou rapportés au cours des cinq prochaines années.



En intégrant les engagements relatifs aux MNT dans l'agenda post-SDG.

Le texte prévoit une prochaine réunion de haut niveau en 2031 et ne fait aucune référence aux MNT au-delà de l'agenda 2030.

- ▶ L'inclusion de trois objectifs mondiaux prioritaires et d'indicateurs de suivi dans chacune des sections est la bienvenue. Compte tenu du fait que nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 2030, ce nombre limité d'objectifs à court terme permet de concentrer les efforts sur les domaines où les progrès les plus importants pourraient être réalisés pour accélérer la mise en œuvre.
 - Doubler la lutte contre le tabac permettrait d'améliorer les résultats pour les cinq principales maladies et au-delà.
 - L'amélioration de la prise en charge de l'hypertension aurait un impact sur les maladies cardiovasculaires, sur les AVC, sur le diabète et sur les maladies rénales.
 - En mettant l'accent sur les soins de santé mentale, on reconnaît que le HLM cherche à inscrire la santé mentale à l'ordre du jour de la santé et du développement.
- ▶ La mise en œuvre des actions visant à atteindre ces trois objectifs devrait avoir des retombées transversales si elle s'inscrit dans le cadre de la couverture de santé universelle, fondée sur des soins de santé primaires centrés sur la personne.
- ▶ Bien que nous saluons ce nouvel objectif, le projet reste insuffisant en ce qui concerne les mécanismes concrets de suivi, d'établissement de rapports et de liaison avec l'agenda post-2030.
 - Nous recommandons de réclamer une mise à jour du cadre mondial de suivi et des objectifs associés, ainsi que la nécessité de développer des mécanismes transparents de suivi et de rapport.
 - Nous recommandons que la prochaine réunion de haut niveau se tienne en 2029, avant la fin de la période des SDG, et que les progrès concernant les MNT restent une priorité politique à l'ère post-2030.

POINT CLÉ (Soundbite)



Des objectifs sans suivi ne sont que des paroles.

Nous ne savons pas qui tient les comptes, ni comment. Ce qui manque, ce sont des mécanismes concrets pour le suivi, l'établissement de rapports et le lien avec l'agenda post-2030.

PROCHAINES ÉTAPES

L'avant-projet de texte montre des progrès, mais L'appel au leadership contre les MNT rappelle que les gouvernements doivent aller plus loin, notamment en incluant :

- ▶ Un engagement à développer un objectif plus large et plus inclusif pour l'investissement dans les MNT, incluant la santé mentale et les troubles neurologiques ;
- ▶ Une clarification selon laquelle le renforcement des soins de santé primaires renforce également l'engagement des États membres en faveur de la couverture de santé universelle ;
- ▶ Des engagements sur l'adoption des dispositifs techniques et des plans d'action existants sur les principaux facteurs de risque ;
- ▶ Des mécanismes de responsabilité renforcés ;
- ▶ Des garanties contre les conflits d'intérêts liés aux industries nuisibles à la santé ;
- ▶ Un langage qui formalise un engagement inclusif tout au long du cycle politique, y compris dans l'élaboration des mécanismes de suivi, impliquant la société civile, les communautés, ainsi que les personnes vivant avec des MNT.

Consultez les messages de
l'Alliance NCD sur :



L'AVANT
PROJET et



LES RECOMMANDATIONS DE TEXTE SUGGÉRÉES

pour le commentaire complet et les recommandations.

LE TEMPS DES LEADERS



SEMAINE D'ACTION MONDIALE SUR LES MNTs

18-25 SEPTEMBRE 2025

PARTAGEZ AVEC NOUS

Faites-nous savoir ce que vous faites.
Écrivez à gspanchez@ncdalliance.org



Rendez-vous sur le site actonncds.org et participez à la Semaine d'action mondiale sur les MNT, qui se déroulera du 18 au 25 septembre 2025